



Ligue des Pays de la Loire de Badminton
101, rue Dupetit Thouars – 49000 ANGERS
Tél : 02 41 47 34 67
E-mail : secretariat@badminton-paysdelaloire.fr
Site : www.badminton-paysdelaloire.fr

A l'attention des représentants élus aux AGs Ligue,
Conseil d'Administration de la Ligue
Comités Départementaux des PdL,
Clubs des PdL,

Angers, le 29 Avril 2020

Objet: Assemblées Générales Ordinaire, Extraordinaire et Elective

Mesdames, Messieurs,

Le Bureau de la Ligue des Pays de la Loire de badminton, réuni le 16 avril 2020, a décidé de reporter ses assemblées générales du 20 juin au samedi 26 septembre 2020. Elles étaient prévues se dérouler à Laval. Elles se dérouleront également en Mayenne et le lieu exact vous sera fourni ultérieurement lors de l'envoi de l'invitation à participer. Nous commencerons le matin par l'assemblée générale ordinaire synthétisant la saison 2019-2020 et l'Olympiade depuis 2016 lorsque nous avons été élus.

Vous pouvez imaginer les raisons de ce report par la situation pandémique actuelle. Nous ne savons pas exactement quelles seront les libertés de mobilité données à chacun le 20 Juin. La proximité de la date et les risques à participer aux AGs de la ligue, nous ont semblés trop importants, par conséquent il nous a semblé pertinent de décaler. Etant en fin d'olympiade, nous aurons à élire pour les quatre années à venir, les membres du Conseil d'Administration qui géreront le Badminton dans notre région.

De plus, une assemblée générale extraordinaire devra se tenir pour faire évoluer les statuts de notre ligue. En effet, dans un contexte de désengagement bénévole à des postes à fortes responsabilités (Président, Trésorier) et ce quelle que soit l'instance (Ligue, Comité, Club), le Conseil d'Administration de la Ligue souhaite par les statuts ouvrir la possibilité d'instaurer une co-présidence au sein de la Ligue des Pays de la Loire de badminton. Pour cela un projet de statuts sera joint à l'invitation que vous recevrez un mois avant la tenue de ces AGs.



Ligue des Pays de la Loire de Badminton
101, rue Dupetit Thouars – 49000 ANGERS
Tél : 02 41 47 34 67
E-mail : secretariat@badminton-paysdelaloire.fr
Site : www.badminton-paysdelaloire.fr

Il ne faut pas oublier que nous souhaitons organiser les trois AGs(ordinaire, extraordinaire et électorale) le même jour pour éviter de demander aux représentants élus de se déplacer deux fois. Cette organisation a été validée par le service juridique de la FFBA. A noter qu'une AG extraordinaire peut se tenir si le quorum est d'au moins 50% des voix et 50% des délégués.

Par ailleurs, nous rappelons aux comités départementaux qu'ils doivent statutairement, tenir leurs assemblées générales électorales au moins trois semaines avant celle de la Ligue. C'est un des paramètres nous ayant incité à choisir fin septembre. Nous les invitons à prendre toutes dispositions de manière à redémarrer une olympiade sportive.

Vous en souhaitant bonne réception,
Sportivement,

Denis OZIOL
Secrétaire général
Ligue de badminton des Pays de la Loire